

# Demandes d'avis d'opportunité présentées par quatre organismes professionnels

---

*INSEE - Département de la coordination statistique  
et internationale (DCSI)*

*Michel Lacroix et Raoul Depoutot*



# demandes des OP, contexte, conséquence, résultat

---

- **8 demandes:** 4 enquêtes mensuelles et 4 enquêtes annuelles
- **contexte:** nouvelles exigences de simplification et d'utilité réclamées par le Secrétariat Général du Gouvernement et le Secrétariat Général à la Modernisation de l'Action Publique
- **organisation:** une **expertise** préalable des demandes d'opportunité confiée par le SG CNIS pour examiner leur compatibilité avec les exigences accrues  
=> examen à la commission du 20 novembre 2013
- **instruction:** de deux dossiers de façon plus approfondie par l'Insee, un par le SoeS
- **résultats :** rapports d'expertise fournis au SG CNIS fin oct. / début nov 2013 et communiqués aux OP

# La simplification et l'intérêt général

---

## Simplification requiert

- non redondance avec d'autres sources de la statistique publique
- information limitée à ce qui relève de l'intérêt général (notamment en termes de champ et de fréquence)

## Intérêt général requiert

- Identification des exigences auxquelles répondent les informations recueillies par l'enquête:
  - niveau européen (règlement, directive)
  - besoin social et collectif national (loi ou un texte réglementaire)

# Le constat (1)

---

→ Il existe un net besoin de simplification pour faire partie de la statistique publique

- informations collectées redondantes avec d'autres sources (DGDDI)
- niveau géographique d'enquête trop détaillé
- périodicité trop élevée
- niveau de détail sur les produits trop élevé
- échantillonner est nécessaire pour limiter les coûts

→ Nécessité de rapprocher objectif de l'enquête et intérêt général:

- certaines enquêtes/ parties d'enquêtes: besoins de la statistique publique (par ex. réponse à des règlements statistiques européens)
- d'autres: besoins réglementaires
- certaines enquêtes/ parties d'enquêtes: besoins de la profession

# Le constat (2)

---

- Une coopération entre producteurs (SSM ou INSEE) est souhaitable pour s'assurer de la complémentarité
- Nécessité d'un délai supplémentaire pour simplifier certaines enquêtes
- une très bonne coopération des organismes professionnels et des services utilisateurs (SSM, intermédiaires, services des ministères) pour l'analyse des dossiers

## Résultats:

- aujourd'hui présentation pour avis d'opportunité de 2 enquêtes sous maîtrise d'ouvrage SOeS et maîtrise d'œuvre FFA
- à la prochaine commission de printemps 2014, probablement plusieurs autres enquêtes

**Début d'un processus vertueux? (CNIS, OP, Insee, SSM)**

**Atout pour l'avenir des enquêtes professionnelles?**